



## Lettre d'information – Janvier 2022

### Édito

2021 a été une année particulièrement active pour 60 Millions de Piétons. Vous avez été nombreux à nous écrire et à nous solliciter. La vie du piéton devient de plus en plus complexe. C'est le ressenti de votre quotidien, confirmé également dans les résultats du premier baromètre des villes marchables.

Nous ne cessons pas de nous faire l'écho de cette complexité dans les instances nationales.

2022 pourrait être une année charnière pour le développement de la marche à pied et redonner davantage « Place aux Piétons » tant au niveau national qu'au niveau de chaque territoire.

60 Millions de Piétons continue à s'y employer. Votre soutien et votre aide font notre force.

### Très bonne année 2022



### AGIR NATIONALEMENT EN REJOIGNANT L'ÉQUIPE

60 Millions de Piétons est devenu un acteur incontournable au niveau national auprès des pouvoirs publics. Elle est devenue au fil des ans et de son travail, l'association qui représente les usagers piétons l'égal de la Fédération des usagers de la bicyclette ou de la Fédération des motards en colère. L'association est membre des trois commissions du Conseil National de la Sécurité Routière ([en savoir plus](#)). Elle participe au groupe de travail récemment créé sur le développement de la marche à pied piloté par le Ministère en charge des sports. Elle est en contact régulier avec le CEREMA, organisme technique du ministère de la transition écologique. Au niveau international, l'association agit avec [la Fédération Internationale des Piétons](#). N'hésitez pas à nous contacter pour renforcer l'équipe nationale de 60 Millions de Piétons. Nous avons besoin de vos compétences.



## AGIR LOCALEMENT EN DEVENANT CORRESPONDANT LOCAL

Trottoirs absents, trop étroits, encombrés par du stationnement, du mobilier urbain, des poubelles, trottoirs glissants, avec des nids de poule, cassés par des racines d'arbres, passages piétons non tracés ou au marquage effacé, mal placés, décalés avec la continuité du trottoir rallongeant les distances, abords des passages piétons masqués par du stationnement, de la végétation, du mobilier, feux piétons désactivés, à la durée trop courte, absence de continuité piétonne, inaccessibilité à pied d'arrêt bus ou scolaire, absence de visibilité des aménagements cyclables, ..etc..

La liste pourrait, hélas, être longue des doléances que nous recevons et la question qui est posée à 60 Millions de Piétons est alors la même : Que faire ? Agir localement est possible. Avec un peu de patience et de ténacité, cela permet d'obtenir des avancées significatives. Pour rendre vos actions encore plus efficaces, l'association a formalisé en 2021 la fonction de correspondant local de 60 Millions de Piétons. Déjà une dizaine d'adhérents agit sous cette bannière et bénéficie d'une aide technique. L'association vient de rédiger un premier guide d'intervention pour agir plus efficacement localement. ([En savoir plus](#)). [Pour connaître la liste de nos correspondants locaux](#)

---

### Assemblées générales 2021 et 2022 - rappel

L'assemblée générale ordinaire 2021 a été reportée au samedi 29 janvier 2022. Elle se tiendra en présentiel. L'assemblée générale ordinaire 2022 se tiendra normalement début avril. Elle sera précédée d'une assemblée extraordinaire pour adapter nos statuts au numérique et accueillir des correspondants locaux au sein du Conseil d'Administration.



### PROMOUVOIR DES PLANS PIÉTONS

Chaque ville, chaque métropole incluant les villages, chaque département devrait se doter d'un plan "Piéton". Le piéton reste encore le grand oublié des politiques publiques de mobilité. Pourtant, tout déplacement débute et se termine à pied. Le piéton est le moteur de l'économie de la cité. La marche à pied présente toutes les vertus de socialisation, de santé et de protection de l'environnement. A tous ces échelons territoriaux, 60 Millions de Piétons propose des grands axes d'actions accompagnées de nombreuses mesures concrètes. Au niveau national, nous militons pour un grand Plan Piéton à l'instar de celui pour les vélos. Nos propositions seront communiquées aux candidats à l'élection présidentielle. ([En savoir plus](#))



### VOTRE VILLE EST-ELLE MARCHABLE ? L'EXEMPLE DE GRENOBLE

C'est pour tenter de répondre à cette question que 60 Millions de Piétons s'est associé à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et à l'association Rue de l'Avenir pour recueillir le ressenti des

piétons à travers un questionnaire que nous avons intitulé « le baromètre des villes marchables ». Plus de 60 000 réponses nous sont parvenues couvrant plus de 300 communes. Peut-être la vôtre ? Pour le savoir, vous pouvez consulter [le site des réponses](#). Vous pouvez aussi découvrir l'exploitation faite par notre correspondant local Grenoblois sur sa ville. [En savoir plus](#). L'association est membre fondateur du collectif « Place aux Piétons » crée en 2020, qui a piloté le baromètre et animé les [premières assises de la marche à pied](#) qui se sont tenus à Marseille en septembre. 60 Millions de Piétons est intervenu en séance plénière (bravo Hervé !)



### **ENQUÊTE SUR LES TRAVERSÉES DE LIGNE DE TRAMWAY**

Le CEREMA s'est engagé dans des réflexions pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les piétons - en particulier les usagers en situation de handicap - lorsqu'ils traversent une voie tramway et les causes éventuelles d'accidents piétons/tramway. Cet organisme souhaite recueillir, en s'appuyant sur les associations, le ressenti des usagers vulnérables concernant les traversées piétonnes de voies de tramway. 60 Millions de Piétons s'associe à cette initiative, témoin de la contrainte que constitue un ligne de tramway dans le déplacement de piétons. L'association vous invite à répondre au questionnaire proposé [avant le 29 janvier 2022]. [En savoir plus](#)

---



### **LA COHABITATION TENDUE ENTRE CYCLISTES ET PIÉTONS**

Le développement des pistes cyclables dites coronapistes ainsi que l'autorisation récente de circuler des trottinettes sur les aménagements cyclables sont la cause de conflits grandissants entre cyclistes et piétons. Pour y remédier, l'association milite d'une part pour sanctuariser les trottoirs [interdiction du stationnement et suppression des pistes cyclables] ([En savoir plus](#)) et d'autre part pour l'amélioration de la qualité des aménagements cyclables peu lisibles pour les piétons

Pour avancer sur ce sujet, l'association est en contact avec le délégué interministériel en charge du développement du vélo qui devrait avoir enfin en charge le développement de la marche à pied en ce début d'année 2022 et vient d'établir des contacts avec le club des villes cyclables qui vient d'élargir son champ d'intervention aux villes marchables.